



Nantes, le 1<sup>er</sup> novembre 2020

Objet : rentrée du 2 novembre 2020 dans les écoles et les établissements scolaires

Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes, Monsieur le DRAF

Nous sommes très inquièt-es de la manière dont va se faire la rentrée scolaire demain dans les écoles et les établissements. En effet, les injonctions contradictoires de ces derniers jours s'ajoutent à un climat de reprise déjà fort difficile. Les enseignantes et les enseignants, comme l'ensemble des personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole, doivent reprendre le travail après l'assassinat abject de leur collègue Samuel Paty et nous ne doutons pas que la colère et l'émotion qui régneront demain matin, seront renforcées suite à la décision du Ministre JM Blanquer de « reprendre les cours comme à l'habitude ». Les besoins d'échanges seront très importants. Nous savons que si nous ne prenons pas ce temps, le traumatisme, enfoui en chacun de nous peut entraîner des répercussions inquantifiables chez de nombreux collègues dans les jours et semaines à venir.

Ce temps collectif est aussi indispensable d'un point de vue pédagogique. Il doit nous permettre, non seulement d'échanger sur le déroulement de la matinée de lundi, mais aussi de nous projeter sur les suites qu'il faudra nécessairement donner au travail avec nos élèves sur la laïcité et la liberté d'expression.

Les besoins d'échanges ne doivent pas être empêchés et nous vous sollicitons afin de permettre, dans tous les établissements, l'organisation initialement prévue à savoir un temps d'échanges entre collègues pour préparer le retour des élèves. Nous vous demandons de faire confiance aux équipes pédagogiques pour mettre en œuvre l'hommage à leur collègue de la meilleure manière qui soit et en fonction de l'âge de leurs élèves.

A cette situation déjà bien difficile se superposent l'augmentation du nombre de contamination du COVID et la décision gouvernementale de renforcer le protocole sanitaire sans en donner réellement les moyens, tout particulièrement en ce qui concerne la distanciation et les temps où le masque ne peut être porté (restauration, EPS). Nous partageons le besoin impérieux de l'école de pouvoir maintenir les apprentissages pour toutes et tous les élèves mais nous ne pouvons pas accepter que ceux-ci se fassent sans une protection accrue de l'ensemble des personnels (enseignant-es, AESH, administrative·fs et médico-sociaux). Cette protection doit être sanitaire (contre le COVID) mais elle doit aussi protéger de l'épuisement dû à la surcharge et aux modifications du travail.

Dans son allocution télévisée, le premier Ministre a dit jeudi soir que les personnels vulnérables ne devaient pas reprendre le travail en présentiel, ainsi nous souhaitons avoir la garantie qu'elles et eux seront placés en télétravail ou en ASA. Nous vous demandons de communiquer à l'ensemble des personnels la liste des pathologies à risque afin que chacun-e puisse avoir connaissance de sa situation.

Partout nous sommes inquièt-es de l'absence de recrutements de personnels pour faire face aux nombreuses absences engendrées par les contagions et/ou cas contacts et à la surcharge de travail liée au protocole sanitaire (nettoyage, désinfection...). Une nouvelle fois, nous vous demandons de faire le nécessaire pour que le service public d'éducation puisse remplir pleinement sa mission sans mettre en danger les élèves et les personnels, et sans avoir à modifier les missions des un-es et des autres pour suppléer aux manques de recrutements. Pour cela, nous demandons qu'un recrutement d'agent-es soit mis en œuvre rapidement.

Enfin, nous vous demandons la tenue de CHSCT, au plus vite, comme cela a été annoncé jeudi soir par voie télévisée par les ministres concerné-es. Nous vous soumettons une liste non exhaustive de questions qui n'ont pas de réponse à la veille de la reprise alors qu'elles soulèvent des sujets de terrain auxquels l'ensemble des personnels est exposé :

- comment vont se tenir les conseils d'école, les équipes éducatives, les ESS, les réunions de suivi pédagogique, les conseils des maitres-ses, de cycles, école/collèges, les temps de formation etc ?
  - comment vont travailler les AESH des PIAL amené-es à se déplacer sur plusieurs sites?
  - les personnels des RASED et autres personnels itinérants qui ont des attestations incomplètes, seule l'école de rattachement est notée. Ceci sous-entend-t-il qu'ils-elles n'ont plus le droit de se déplacer ?
  - comment s'effectuent les visites de stages des élèves de SEGPA-EREA et de LP?
  - comment les PFMP des élèves de lycée professionnel vont-elles s'organiser, notamment dans les secteurs d'activité subissant le confinement ?
  - Les rendez-vous entre parents et enseignants au sein des écoles et des établissements sont-ils maintenus ?
  - les visites des professeur-es stagiaires ainsi que les rendez-vous de carrière sont-ils maintenues ?
  - Les conséquences d'une absence de remplacement d'un enseignant, alors que les consignes de limitation du brassage sont désormais plus strictes : doit-on répartir les élèves dans les autres classes de l'école ?
- Nous attendons des réponses à nos questions le plus rapidement possible pour pouvoir communiquer avec nos collègues qui nous sollicitent énormément depuis 3 jours.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, Monsieur le DRAF, en notre engagement au sein du service public d'éducation.



Céline Sierra,  
pour la coordination académique  
du SNUipp-FSU de l'Académie de Nantes



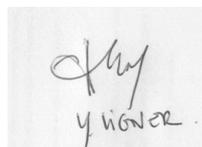
Nelly Hervouet,  
pour le SNES-FSU de l'Académie de  
de l'Académie de Nantes



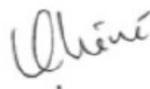
Gérard Pigois  
Pour la FSU Pays de la Loire



Pour le SNICS-FSU  
Sylvie Magne



Yoann VIGNER  
Pour le SNETAP-FSU des Pays de la  
Loire



Pour le SNUEP-FSU  
Cécile Chéné



Pour le SNEP-FSU,  
Valérie Justum